Image not found or type unknown

Vente appartement et succession

Par **fresia**, le **06/02/2014** à **13:32**

Apres le deces de mon père il y a 15 ans ma maman a vendu la maison pour acheter un appartement ,mon frère et moi lui avons laissé la part de notre père pour acheter cet appartement.aujourd'hui elle doit vendre ce bien car les frais annexes sont trop importants, doit-elle demander l'accord à ses enfants ou peut-elle vendre et jouir intégralement de la somme de la vente? merci pour votre aide, cordialement , fresia

Par **janus2fr**, le **06/02/2014** à **16:50**

Bonjour,
Si votre mère est seule propriétaire de l'appartement, elle peut vendre comme elle l'entend.
En revanche, s'il y a plusieurs propriétaires, il faut l'accord de tous pour vendre.

Par **fresia**, le **06/02/2014** à **19:33**

D'accord, merci pour votre réponse rapide , et maman peut aussi disposer de toute la somme de la vente sans devoir donner une part à mon frère?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés